



Communiqué du 19/12/2017

Négociations sur la formation professionnelle et avenir de l'AFPA

Les négociations entre les partenaires sociaux (confédérations et patronat) sur la réforme de la formation professionnelle se poursuivent et doivent s'achever le 16 février prochain.

La FNEC FP-FO rappelle son attachement à la préservation des droits des salariés à une formation professionnelle qualifiante débouchant sur des diplômes et qualifications et non sur des blocs de compétences.

La FNEC FP-FO confirme son attachement au congé individuel de formation (le CIF) qui n'est pas un «*compte*» mais un **congé** fondé sur des droits.

Pour le gouvernement, le CPF (**compte** personnel de formation) «*doit devenir l'unique droit personnel à la main des individus dans une logique d'appropriation directe*».

Le CPF est un compte personnel alimenté par une capitalisation personnelle débouchant sur une formation a minima, souvent hors du temps de travail (le CPF débouche sur un maximum de 150 heures de formation au bout de 7 ans !). Aucune formation qualifiante digne de ce nom ne peut en sortir.

L'hypothèse d'une fusion du CIF et du CPF aurait comme résultat d'affaiblir le CIF et donc les droits des salariés et les obligations des patrons en matière de formation professionnelle (financement, congés).

La FNEC FP-FO note que dans ce contexte, l'avenir de l'AFPA n'est pas évoqué dans les discussions en cours alors même que les plus graves menaces pèsent sur l'existence même de l'association.

Le récent conseil d'administration de l'AFPA a été saisi d'un projet de budget 2018 programmant 375 suppressions d'emplois. Pour la FNEC FP-FO, ce budget est inacceptable et confirme que pour les pouvoirs publics, la spirale destructrice de l'AFPA se poursuit.

L'avenir du droit à la formation professionnelle des salariés et l'avenir de l'AFPA sont liés. Les droits des salariés doivent être sauvegardés. L'AFPA doit être rétablie dans ses missions par un financement national de l'État comme service public de la formation professionnelle des adultes.